

Délibération n°200507_33

Séance du Conseil d'administration du 7 mai 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30
Nombre de membres en exercice : 30
Membres présents : XX
Membres représentés : XX
Quorum : 15
Majorité requise pour le vote : XX

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination de responsables de formation

Vu les statuts de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Considérant que : Les responsables de formation sont nommés par le directeur de l'établissement après approbation du Conseil d'administration. Pour les formations structurées en filières (formation d'ingénieur sous statut d'étudiant), les responsables de filière sont élus sur liste présentée par le responsable de la formation lors de sa propre élection, par les membres du bureau de pôle pour un mandat de quatre années renouvelable une fois.

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver la nomination de :

- Pôle industrie 4.0 - FISE MECANIQUE : Sébastien ROTH ;

Abstention(s) : 0
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0

- Pôle industrie 4.0 – FISA LOGISTIQUE INDUSTRIELLE : Toufik BOUDOUH ;

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0



- Pôle Energie et Informatique – FISE ENERGIE : Abdesslem DJERDIR ;

Abstention(s) : 4
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 14
Pour : 10
Contre : 4

- Pôle Mobilités et Transport du futur – FISE MECANIQUE ET ERGONOMIE : Hugues BAUME.

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

